



La Région se mobilise pour la maîtrise de la consommation énergétique

Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre d'une alimentation électrique insuffisante au regard de sa croissance démographique. Pour réduire la dépendance énergétique et garantir à tous ses habitants une alimentation constante, la Région mène depuis longtemps une politique énergétique économe, respectueuse de l'environnement, avec trois objectifs principaux : maîtriser les dépenses énergétiques, promouvoir les énergies renouvelables et lutter contre la dépendance énergétique.

La Région a en ce sens pris part en 2011 au Contrat de sécurisation de l'alimentation électrique de l'Est de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, cette partie du territoire régional est exposé à un fort risque d'insuffisance du réseau électrique, voire de rupture de l'unique ligne d'alimentation. Elle a également entrepris de nombreuses démarches au niveau régional, dont voici quelques illustrations concrètes dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var.

» Des lycées économes

La Région a mis en place le Plan d'Economies d'Energie et d'Eau (P3E) dans l'ensemble des lycées avec pour objectif de réduire les consommations d'énergie de 40 % à l'horizon 2025. Ce plan prévoit notamment l'embauche d'économies de flux et la réalisation des diagnostics énergétiques des établissements. 52 lycées des départements des Alpes-Maritimes et du Var ont d'ores et déjà été évalués. Des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique sont également prévus, comme par exemple, dans 4 lycées du Var (Lycée la Coudoulière à Six Fours, Lycée Beaussier à La Seyne-sur-Mer, Parc Saint-Jean à Toulon, Lycée Aicard à Hyères) et dans 3 lycées dans les Alpes-Maritimes (Lycée horticole à Antibes, Lycée Hutinel à Cannes, Lycée Vauban à Nice).

» Le développement des filières

La Région aide les filières à se développer et à se structurer : définir les obstacles, les solutions, les priorités, étudier les besoins, adapter l'offre, développer des projets innovants... A titre d'exemple, pour favoriser le développement de la filière photovoltaïque, la Région a lancé un appel à projet pour des installations photovoltaïques intégrées au bâti. Dans ce cadre, 13 projets d'installations photovoltaïques dans le Var et les Alpes-Maritimes ont été soutenus, sur un total de 38 accompagnés en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2011 et 2014.

En ce qui concerne la filière éolienne, la Région soutient depuis son lancement le projet emblématique des éoliennes des Pallières près de St Maximin dans le Var : financement des études de faisabilité, aide à la décision, courrier de soutien. Autre domaine soutenu : la filière Smart-Grid (réseaux électriques « intelligents »), avec en particulier le pilotage et le financement de l'expérimentation Premio, premier « smart grid » qui a vu le jour sur le territoire national, et deux autres projets situés sur Nice (Nice Grid et Réflex).

Par ailleurs, la Région a mis en place un dispositif régional de valorisation des bonnes pratiques énergétiques - www.energiepaca.fr - afin d'accompagner les têtes de réseaux et les porteurs de projets dans leurs démarches.

» Le management environnemental pour la transition énergétique

La Région cofinance avec l'ADEME des opérations collectives menées par le réseau consulaire au niveau régional, sur le management environnemental. L'opération 1, 2, 3 Environnement permet ainsi aux entreprises d'entrer dans un Système de Management Environnemental et d'obtenir une certification ISO 14001 par étapes, le dispositif PLATO RSE PACA propose aux PME/PMI d'être « coachées » par des grands groupes déjà familiers de la RSE, l'Itinéraire Eco3 est quant à lui destiné aux professionnels du tourisme (hébergeur, restaurateur, prestataire de service) menant à une éco-labellisation (Clé Verte, Green Globe, Hôtel au Naturel, Ecolabel européen).

» Des formations spécifiques sur la transition énergétique

En complément du Programme régional de formation existant, la Région a lancé une commande spécifique de formation sur la transition énergétique (notamment dans le bâtiment). 1,5 M€ supplémentaires ont ainsi été engagés et 1 000 parcours de formation programmés dont : 130 sur le COTEFÉ de Menton-Vallée de la Roya-Nice, 60 sur le COTEFÉ de Cannes-Antibes, 50 sur le COTEFÉ Draguignan Fréjus Saint Raphael, 100 sur le COTEFÉ de Toulon.

» Le soutien des actions conduites par les collectivités locales

Avec son dispositif « *Collectivités lauréates AGIR pour l'énergie* », la Région accompagne les collectivités locales dans la mise en œuvre d'une politique énergétique globale sur leur territoire. 17 communes du Var et des Alpes-Maritimes sont impliquées dans cette démarche : Antibes, Biot, Cagnes-sur-Mer, Mandelieu-la-Napoule, Mouans-Sartoux, Mougins, Peymeinade, Saint-Martin-Vésubie, Valbonne, Vence, Correns, Fréjus, Ginasservis, La Roquebrussanne, Néoules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Saint-Raphaël, Six-Fours-les-Plages.

Par ailleurs, dans le cadre du programme AGIR, la Région soutient également, pour leur réflexion stratégique, la COFOR 83 (Association des Communes Forestières du Var) et à la CAD (Communauté d'Agglomération Dracénoise). Elle accompagne la mise en œuvre des Plans climats de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Ville de Nice, de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et des territoires associés (Pôle Azur Provence, villes d'Antibes, Grasse et Cannes), de la Communauté d'Agglomération Fréjus-St Raphaël.

Ce soutien s'exprime notamment à travers le financement de postes d'économies de flux. Au nombre de 6 dans le Var et de 4 dans les Alpes-Maritimes, les économiseurs de flux facilitent et participent activement à la mise en œuvre des politiques territoriales de maîtrise de l'énergie.

» Des exploitations agricoles exemplaires

Toujours dans le cadre de sa démarche AGIR, la Région a mis en œuvre un appel à projets « *Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires* » dans le but de contribuer à l'émergence d'exploitations et de coopératives agricoles « exemplaires ». Ce dispositif incite ainsi le secteur agricole à intégrer une approche environnementale globale de l'exploitation et à s'inscrire dans une démarche exemplaire, en particulier en termes de performances énergétiques, de gestion de l'eau et des déchets. 16 projets sont en cours dans le Var dont le lycée agricole AGRICAMPUS, et 4 dans les Alpes-Maritimes dont le lycée horticole d'Antibes.

Par ailleurs, la Région est partenaire de ClimAgri®, un outil et une démarche de diagnostic énergie-gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt, à l'échelle des territoires.

» La construction de bâtiments exemplaires

Afin d'accompagner les acteurs du bâtiment dans l'amélioration des performances énergétiques, la Région a développé à travers l'un de ses PRIDES le label « Bâtiment Durable Méditerranéen ». L'objectif : évaluer facilement la performance environnementale des constructions. A ce jour, plus de 220 bâtiments ont été reconnus par la démarche BDM.

La Région aide par ailleurs la construction et la réhabilitation de bâtiments performants à travers plusieurs de ses dispositifs : appel à projets AGIR/PREBAT « *100 bâtiments exemplaires* », appel à projets « *Réhabilitation thermique des logements sociaux* » conduit avec l'ADEME, soutien d'Opérations Programmées d'Amélioration Thermique des Bâtiments (OPATB)... Sont ainsi accompagnés 9 projets dans le Var et 12 dans les Alpes-Maritimes, qui concernent notamment près de 750 logements sociaux, ou encore l'OPATB de Cannes.

» Des économies d'énergie aussi chez les particuliers

Au-delà des actions de sensibilisation, la Région soutient des projets pour favoriser les économies d'énergie chez les particuliers dans le cadre de l'appel à projets « *AGIR ensemble pour les particuliers* ». 4 projets ont notamment été soutenus dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var :

- *Ma Ville est au courant* (Eco CO₂) à Saint Laurent du Var (06). Un éco-concours a été organisé pour inciter les participants à réaliser le plus d'économie d'énergies possible.
- *TICELEC* à Biot (06). Porté par le CNRS, ce projet de recherche en sciences économiques évalue les barrières aux économies d'électricité et à la consommation durable et le rôle joué par l'apport d'une information sur-mesure au ménage
- *Grid Teams* (Grid Pocket) à Cannes (06). Une expérimentation sociale se déroule sous la forme d'un programme de fidélisation à l'économie construit autour des consommations énergétiques réelles relevées dans les logements des participants.
- *Les Compagnons Bâisseurs* à Brignoles et à Saint-Maximin (83). Ce projet vise à promouvoir les pratiques économes et responsables dans le logement, à favoriser l'amélioration du confort et l'efficacité énergétique, et propose un fond de remplacement des appareils électroménagers gourmands en énergie.